

DIVERS

Association belge de Standardisation

(A. B. S.)

PUBLICATIONS

Standardisation des tuyaux en fonte à emboîtement et cordon.

Rapport n° 22.

L'Association Belge de Standardisation vient de faire paraître, sous le n° 22-1926, le premier fascicule d'une série consacrée aux tuyauteries et appareils de distribution d'eau.

Cette question a été mise à l'étude en 1920, sur l'initiative d'un constructeur. La note présentée à la Commission générale de l'A. B. S., à l'appui de la proposition, dit que l'unification des modèles de tuyaux, raccords et appareils (vannes, bouches à incendie, bornes-fontaines, etc.) serait un réel avantage pour les services publics de distribution d'eau et pour les entrepreneurs de travaux de canalisation. Elle les déchargerait du souci de l'examen, de l'étude et du choix à faire entre les types multiples actuellement employés. Les services publics seraient ainsi plus à l'aise dans l'exploitation, n'ayant plus à prévoir et à emmagasiner pour les réparations, des pièces de rechange de tout genre, ce qui est une sérieuse complication.

La Commission technique, prévue par les statuts de l'A. B. S., fut composée des représentants du Ministère de l'Intérieur (Administration de l'Hygiène), des Gouvernements provinciaux, des Villes de Bruxelles et de Liège, de la Société Nationale des Distributions d'Eau, de la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux, de l'Antwerp Water Works C^o Ld, et de la Fédération des Constructeurs de Belgique.

Deux projets élaborés par une sous-commission furent soumis à l'enquête publique, le premier relatif aux tuyaux droits, en 1922, le second concernant les raccords, en 1923.

L'ensemble du projet, légèrement amendé à la suite des enquêtes, fut adopté par la Commission dans son assemblée plénière du 10 juin 1924, et transmis à la Commission générale de l'A. B. S. pour approbation définitive.

Se ralliant à la suggestion faite par le délégué hollandais, à la conférence tenue à Zurich quelques jours plus tard, à l'invitation de l'Association suisse, la Sous-commission décida, le 18 août 1924, de soumettre à un nouvel examen le projet déjà approuvé, dans l'intention de préparer la voie à une standardisation internationale des tuyaux et raccords aux dimensions métriques.

La nouvelle étude, poursuivie en liaison étroite avec l'Association hollandaise, aboutit le 30 juin 1925, à l'adoption d'un nouveau projet pour les tuyaux droits et qui fut soumis à la conférence technique internationale réunie à Zurich du 26 octobre au 9 novembre 1925. La discussion fit constater que les études en cours dans différents pays conduisaient à des résultats concordant sensiblement, sur les points essentiels, avec les conclusions adoptées par les commissions techniques hollandaise et belge. La conférence estima cependant préférable de limiter provisoirement la standardisation internationale aux seules dimensions dont l'identité est indispensable pour assurer l'interchangeabilité.

La Sous-commission a modifié la disposition du tableau des tuyaux standards de façon à faire apparaître nettement ces dimensions, et a soumis son projet à la Commission principale. Comme conséquence des observations faites par certains membres de celle-ci, quelques retouches ont encore été apportées, et il en est résulté le texte publié aujourd'hui.

Le rapport n° 22 peut être obtenu, franco de port en Belgique, au prix de 2 francs, en s'adressant à l'Association Belge de Standardisation, 33, rue Ducale, à Bruxelles.

Pour l'étranger, ajouter fr. 0,50 par exemplaire.

Le paiement est à faire, *au moment de la commande*, au crédit du compte-chèques postaux n° 218.55 du Secrétaire, M. Gustave-L. Gérard. Une simple mention sur le talon du bulletin de versement ou mandat de virement suffit, surtout si l'on veut bien l'encadrer de façon à attirer l'attention.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

ADMINISTRATION DES MINES

STATISTIQUE

DES

Industries extractives et métallurgiques

ET DES

APPAREILS A VAPEUR

ANNÉE 1925

MONSIEUR LE MINISTRE.

J'ai l'honneur de vous adresser, en quatorze tableaux, les renseignements statistiques recueillis pour l'année 1925 par les Ingénieurs du Corps des Mines.

Ces tableaux contiennent :

- | | | |
|------|--------------------|------------------------------------|
| I. | Mines de houille : | a) Concessions en activité ; |
| | | b) Production et vente ; |
| | | c) Superficie exploitée ; |
| II. | Idem. | d) Nombre de journées de travail ; |
| | | Personnel ; Production par |
| | | ouvrier ; |
| III. | Idem. | e) Salaires ; |
| | | f) Dépenses d'exploitation ; |
| | | g) Résultats de l'exploitation ; |
| IV. | Idem. | Industries connexes : (cokes et |
| | | agglomérés de houille). |

A Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Travail et de
la Prévoyance sociale, à Bruxelles.